VILLE DE Gex

115
Août - Septembre 2022

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr L'information de la ville de Gex

p.5
PROJET CŒUR DE VILLE

p.6-7
LE SERVICE ESPACES VERTS

p.9
PATRIMOINE COMMUNAL

21 et 22 mai | La fête médiévale a de nouveau suscité l'intérêt d'un large public.

27 au 29 mai | La fête de l'Oiseau, une 494e édition très réussie !

5 juin | Bénédiction du nouvel orgue de l'église St Pierre de Gex financé par la ville.

13 juin | Remise à monsieur le maire de l'inventaire des archives anciennes de la ville.

21 juin | Fête de la musique au centre-ville : un rendez-vous très apprécié !

29 juin | Les jeunes talents ouvraient le programme des soirées musicales de « Gex fête l'été ».

30 juin | Le Conseil Municipal Jeunes de Gex, pour sa fin de mandat, s'est rendu à Lyon, avec le CMJ d'Ornex, pour visiter l'Hôtel de la Région en session plénière et le Musée des confluences.

1er juillet | Vernissage de l'exposition « Visages du Léman Express », place de la Visitation, qui est en place jusqu'au 20 juillet.

5 juillet | Soirée de fin de mandat pour les jeunes du CMJ avec un diaporama de rétrospective projeté en présence de leurs familles.

ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Avec la période estivale, les chantiers vont bon train. Celui du cœur de ville a enfin repris depuis la fin du mois de juin, après trois mois d'arrêt, et les bouchées doubles sont enclenchées pour rattraper une partie du retard. Les travaux de la maison de santé pluridisciplinaire se déroulent conformément au programme prévu. De nombreuses voiries sont reprises et les travaux avancent dans les bâtiments, notamment scolaires.

Un programme étoffé d'animations culturelles de plein air a jalonné le printemps et se poursuit cet été après deux années de disette.

Profitez pleinement de cette période estivale réparatrice nécessaire pour aborder avec une énergie renouvelée une rentrée qui ne manquera pas d'être chargée.

Très amicalement.

Patrice DUNAND, *Maire de Gex*

BOURSES AUX PERMIS

Souvent requis pour l'octroi d'un emploi, d'une formation ou pour se rendre à une école, le permis de conduire n'est pas toujours à la portée de tous en raison de son coût.

Pour permettre aux jeunes Gexois de passer leur permis de conduire, une bourse au permis de conduire est proposée dès septembre 2022.

Cette aide concerne :

- les personnes entre 18 et 25 ans domiciliées à Gex ;
- toutes les autos-écoles du Pays de Gex.

Elle sera non cumulable avec d'autres aides du CCAS et évaluée en fonction du reste à vivre du foyer.

Elle sera versée directement à l'auto-école en plusieurs fois :

- un premier versement sera effectué sur présentation d'un justificatif d'inscription dans une auto-école ;
- un second versement sera effectué sur présentation d'un justificatif de réussite à l'examen du code de la route au plus tard 6 mois après l'inscription ;
- un troisième versement sera effectué sur présentation du justificatif de l'obtention du permis ou de deux participations à l'examen pratique ou à défaut de la réalisation de 30h de conduite.

Modalités :

Un dossier de candidature devra être déposé au CCAS accompagné de :

- la fiche d'inscription,
- les justificatifs de ressources et de charges du foyer,
- le devis de l'auto-école choisie.

Le montant de l'aide s'élèvera à 1500 €, si le reste à vivre est inférieur ou égal à 20% du RSA socle.

Foyer		Nombre d'enfant de moins de 25 ans (ou personnes à charges)			
		Pas d'enfant	**1 enfant**	**2 enfants**	**3 enfants**
Personne Seule	**Avec APL**	497 €	712 €	849 €	1 075 €
	Sans APL	565 €	848 €	1017 €	1243 €
Couple	**Avec APL**	712 €	849 €	1 019€	1 245€
	Sans APL	848 €	1 017 €	1 187 €	1 413 €
Enfant supplémentaire (ou personne à charge) = 226 €					

Une fois le dossier complété et vérifié par le service, un entretien sera organisé afin de comprendre les motivations du demandeur et de pouvoir lui expliquer l'importance de son implication.

Le dossier sera alors présenté en conseil d'administration du CCAS pour prise de décision.

Si le dossier est accepté, le demandeur devra effectuer 20 heures de bénévolat dans une association ou au sein d'un service de la mairie de Gex (évènement culturel, bibliothèque, Sts anges...). Le CCAS se chargera de faire l'intermédiaire entre les structures/services et les demandeurs.

L'aide ne pourra être débloquée qu'une fois que les heures de bénévolat seront effectuées et aprés dépôt d'une attestation de réalisation.

PASSEPORT CULTURE JEUNE

Un accès aux structures municipales sportives et culturelles (cinéma, piscine et saison culturelle) à un tarif modéré est prévu pour les Gexois de 2 à 18 ans.

Il est à renouveler chaque année, depuis 16 ans, en septembre et est remis à l'accueil de la mairie ou au cinéma Le Patio sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent et d'une photo d'identité par enfant.

ROYAUTÉ 2023

Reine 2023 : Romane DEON de Gex
Roi 2023 : Sylvain GROSPELLY de Cessy
Roitelet 2023 : Mizy GATERA NGADO de Gex
1ère dauphine 2023 : Glwadys TEMPLIE de Gex
2e dauphine 2023 : Alice MIAZZA de Crozet

RENTRÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

Les inscriptions à l'école sont indispensables :

> pour tout enfant né en 2019 et faisant son entrée en 1re année de maternelle (PS)

> pour tout enfant né en 2016 et faisant son entrée en 1re année d'école élémentaire (CP) hors école primaire Perdtemps

> pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

Les inscriptions au service de restauration scolaire et au centre de loisirs sont à renouveler chaque année.
Renseignements ou assistance :
Pôle "Action éducative et sports"
au **04 50 42 25 45** ou **vie.scolaire@ville-gex.fr**

Tous les dossiers d'inscriptions sont disponibles en téléchargement dans la rubrique « Infos pratiques » de l'Espace Citoyens.

Ils sont à retourner complets par courriel à vie.scolaire@ville-gex.fr ou à déposer en mairie auprès du pôle « Action éducative et Sports ».

Il est également possible de procéder aux inscriptions périscolaires de manière totalement dématérialisée directement sur l'Espace Citoyens.

Les nouvelles familles devront créer leur compte en ligne pour accéder au service.

www.espace-citoyens.net/ville-gex

Informations et assistance : **04 50 42 25 45**
ou vie.scolaire@ville-gex.fr

PLAN CANICULE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux peuvent prendre des nouvelles de leur santé et de leur bien-être.

Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie : www.gex.fr.

Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données transmises restent confidentielles.

Les échos du conseil

Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site www.gex.fr

2 mai 2022 — Le Conseil Municipal

› accorde une garantie d'emprunt à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 312 100 € sollicitée par Dynacité pour la construction de six logements sociaux de type PLS (Prêt Locatif Social) – opération « Les Cerisiers » – et de 3 017 500 € sollicitée également par Dynacité pour la construction de 18 logements sociaux (9 PLUS – Prêt locatif à usage social, 9 PLAI – Prêt Locatif Aidé d'Intégration) – opération « Les Cerisiers » ;

› approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux ;

› décide la modification du tableau des montants plafonds annuels et du crédit global autorisé du régime indemnitaire pour les agents de la filière police municipale ;

› approuve le renouvellement du bail passé avec l'État pour la location des locaux abritant les services de la sous-préfecture de Gex ;

› approuve la réitération de la convention avec GRDF pour une servitude concernant les travaux de distribution publique de gaz située au lieu-dit Les Tattes.

13 juin 2022 — Le Conseil Municipal

› adopte le nouveau règlement intérieur du conseil municipal et dit qu'il sera applicable à compter du 1er juillet 2022 ;

› annule et remplace la procédure d'achat de la Commune en vigueur depuis le 1er mars 2020 ; approuve le guide interne de la commande publique et précise que ce guide s'appliquera aux marchés publics pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel public à concurrence a été envoyé à la publication à partir du 13 juin 2022 ;

› accorde à La SEMCODA (Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain) une garantie d'emprunt à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 258 000 € dans le cadre de la réhabilitation de 18 logements à « La Folatière » et pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 292 000 € pour la réhabilitation de 20 logements à « La Folatière » souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;

› fixe le nombre de représentants titulaires du personnel à trois et en nombre égal le nombre de représentants suppléants ; applique le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires du personnel ; décide le recueil, par le Comité social territorial, de l'avis des représentants de la collectivité et indique que la présente délibération sera communiquée aux organisations syndicales ;

› approuve le protocole d'accord de continuité de service en cas de grève ;

› approuve l'avenant à la convention partenariale portant sur le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) pour la période de septembre 2022 à août 2023 ;

› approuve l'opération d'aménagement d'un self dans le restaurant de l'école élémentaire Perdtemps et son plan de financement prévisionnel ; sollicite un subventionnement dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 à hauteur de 21 488,88 €, un subventionnement auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 40 000,00 € et s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

› accepte, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la connaissance, de la gestion et de la rénovation du patrimoine bâti de la commune, l'adhésion au service d'économie de flux du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). Ce service permet de mutualiser entre plusieurs collectivités un poste de technicien spécialisé dans le suivi et la rénovation énergétiques des bâtiments ; adhère au service Conseil en Énergie Partagé du SIEA pour un montant total de cotisation de 1,66 € HT/an/habitant ; s'engage à désigner un élu, un agent administratif et un référent technique pour le suivi du service d'économe de flux pendant la durée de la convention et à communiquer toutes les informations requises dont le SIEA aura besoin dans le cadre de la mise en œuvre du service ; mandate le SIEA pour la collecte des informations auprès des gestionnaires de réseaux ; informe le SIEA de toute modification sur les bâtiments et sur leurs conditions d'utilisation, sur les équipements énergétiques et sur les modalités d'abonnement ; confie la collecte et la valorisation des CEE (certificats d'économie d'énergie) au SIEA conformément à la convention afférente, en délibérant en ce sens ; associe et cite l'accompagnement du SIEA et de la FNCCR dans toute opération de communication relative aux actions réalisées dans le cadre de la mission d'économe de flux ; informe et invite le SIEA de toutes actions et réalisations effectuées dans le cadre du service d'économe de flux ;

Suite à l'annulation du Festival « Les vaches folks », la délibération devant traiter d'une convention de mise à disposition de terrain pour l'organisation de ce festival a été retirée de l'ordre du jour.

Zoom chantier

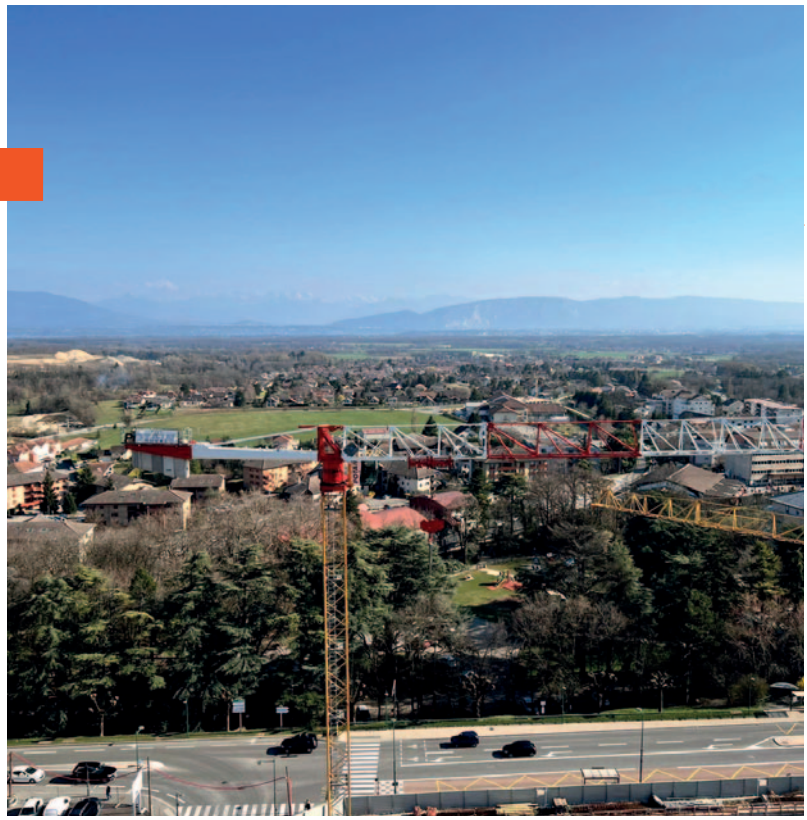

Vous l'avez sûrement remarqué, les travaux ont repris ! Après une première phase préparatoire, les grues tournent à plein régime !

En plus des 2 conducteurs de travaux, le nombre de chefs de chantier et de compagnons n'a cessé d'évoluer durant le mois de juillet.

Aujourd'hui, l'équipe est constituée de 35 personnes présentes quotidiennement sur site.

Objectif : terminer la réalisation du Gros-Œuvre du parking souterrain d'ici la fin de l'année.

N'oublions pas que parmi cette équipe, 3 grutiers s'affairent en hauteur pour assurer la bonne avancée du chantier.

Nous vous laissons par ailleurs apprécier la vue depuis la plus haute grue du chantier, dont la cabine culmine à plus de 55m de hauteur.

Le Groupe Duval a le plaisir de vous dévoiler un nouvel aperçu de votre futur lieu de rencontre.

Véritable lieu de vie, la future Place du Jura appelle au repos, autour de la fontaine, grâce à ses assises ombragées permettant de contempler la vue ouverte sur le Mont Blanc. Les commerces et services qui entourent cette place faciliteront les rencontres et permettront aux Gexoises et Gexois de prendre le temps de s'y rencontrer et d'y flâner.

Vous avez une question ?

L'équipe du Groupe Duval répond à toutes vos questions et se tient à votre disposition pour échanger :

0809 54 18 38

(ligne directe de l'équipe projet, numéro non surtaxé)

www.gexcoeurdeville.fr

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Afin de répondre à toutes vos questions, l'équipe du Groupe Duval vous accueille lors des permanences de la Maison tous les mercredis sur rendez-vous uniquement, en nous appelant.

Le service Espaces Verts

Le service est composé de 10 personnes dont 1 responsable et 1 chef d'équipe.
L'équipe est renforcée par 3 saisonniers en avril, mai et juin et 2 jeunes en jobs d'été pour juillet et août.
L'intégration de la biodiversité dans les espaces verts nécessite une formation initiale et continue des concepteurs d'espaces verts, mais aussi des équipes qui doivent les mettre en place, les entretenir et les surveiller. Les agents participent à des formations et remises à niveau sur les nouvelles techniques (dont celles concernant la plantation des massifs).
Le service a recours à des entreprises extérieures par le biais d'un marché public constitué de trois lots pour la tonte, la taille des haies et le désherbage des massifs d'arbustes.
Par exemple, la société COSEEC, spécialiste des sols et équipements sportifs, assure l'entretien des terrains de sports et l'arrosage automatique de la ville (rond-point Gare, rond-point Aiglette, Le Patio, Rogeland).

Plusieurs publics concernés

Les espaces verts relèvent d'un domaine ayant un impact écologique, sanitaire et social. Habiter un logement en ville avec vue sur un parc, un massif ou des arbres, ou les avoir à proximité, a une portée indéniablement bénéfique pour la santé physique et mentale.

Les enfants

Outre le parc de loisirs de La Poudrière, il existe plusieurs aires de jeux disséminées en ville. Au parc des Cèdres, la société Proludic est intervenue ce printemps pour l'ajout d'un jeu d'équilibre, d'une balançoire (pour les petits) et d'un tourniquet.

Jeunes et adultes

EIJAA, entreprise d'insertion des jeunes et adultes de l'Ain en grande difficulté sociale, est missionnée depuis plusieurs années par la ville. Son champ d'activité concerne le débroussaillage des voies vertes et des chemins ruraux (20 jours), l'entretien de La Chenaillette et des abords (1 jour par mois), l'entretien du cimetière et, de mars à novembre tous les 15 jours, le ramassage des déchets le long de la RD1005.

Plantations aux Saints-Anges

Le 17 juin dernier, les résidents des Saints-Anges ont mis la main à la terre et ont eu le plaisir de garnir eux-mêmes les jardinières de la résidence avec les plantons apportés par le service espaces verts.

Fleurissement

Les fleurs vivaces, annuelles, bisannuelles et bulbes font l'objet d'un marché.
Les jardinières ont été plantées à partir du 19 avril et mises en place à partir du 9 mai.
La plantation des massifs et bacs a été réalisée entre le 16 mai et le 5 juin.

Quelques chiffres :

12 735 plantes
688 vivaces ont été commandées aux serres de Badérand
170 jardinières et fontaines
100 bacs
18 massifs.

Le service a créé de nouveaux aménagements avec davantage de vivaces :

- mise en place d'un arbre, d'arbustes et de vivaces et création de 3 massifs (rétrécis) au rond-point de la Gare,
- installation d'arbustes et de vivaces dans des bacs sur la terrasse du parking des Cèdres, au centre culturel et à la bibliothèque,
- plantation de vivaces à Chauvilly, place de la Visitation,
- implantation d'arbustes et de 7 arbres dans le secteur de Mury,
- mise en place d'une haie d'arbustes et de 4 arbres à la ferme Crochat

Plantations d'arbres

Un marché à bons de commande a été passé pour 5 ans pour les arbustes et les arbres comprenant leur plantation.
Ont été plantés 7 arbres sur la piste cyclable de Mury, des arbustes et arbres vers Les Diablotins, des arbres à la ferme Crochat et un sur le massif central de la Gare.
Beaucoup de haies d'arbustes ont été installées à Benoit-Lison, à la ferme Crochat, dans le secteur de Mury et au centre technique municipal.

Une gestion éco-responsable

Récupération des eaux pluviales

Pour l'arrosage des fleurs, deux citernes enterrées supplémentaires de récupération des eaux pluviales et d'une capacité de 30 000 litres ont été installées :

- 1 au centre technique où il y en avait déjà une en place pour un volume de 30 m³
- 1 à l'Espace Perdtemps.

Des systèmes d'arrosage au goutte à goutte ont été ajoutés dans les massifs existants.

Éco-pâturage 2022

L'opération d'éco-pâturage a été reconduite en 2022 pour 5 800 € HT. Elle concerne 10 moutons pâturant sur 8 100 m² pour environ 6 passages entre mai et fin octobre.
L'intervention comprend l'ajout de parcelles à celles de 2021 : vers la maison Roberti à l'entrée de Gex, sur le talus d'entrée de ville entre le centre de secours et le centre technique municipal, à la Folatière, aux abords du cimetière, au boulodrome et sur le terrain Parozet.
3 journées pédagogiques sont comprises dans la prestation.

Interdiction de l'utilisation de pesticides

Depuis plusieurs années, la ville a choisi de ne plus utiliser de traitements phytosanitaires. Désherbage manuel et brûlage par pulsion sont les méthodes en cours, les alternatives aux traitements chimiques n'étant, hélas, pas nombreuses.

Au cimetière, depuis cette année, une équipe d'une structure d'insertion par l'emploi intervient deux jours par mois de mars à octobre ; elle est renforcée par un agent municipal un jour et demi par mois. L'entretien des tombes abandonnées reste problématique.

Utilisation de véhicules électriques

Le service Espaces Verts dispose de 4 véhicules électriques : 1 Ligier, 1 Goupil, 1 Berlingo nouvellement acquis et 1 Berlingo mis en service en 2018.

VIE ASSOCIATIVE

LA FLÂNERIE D'AUDREY

Audrey KLEIN, titulaire d'une formation en médiation animale à l'Institut français de Zoothérapie, a créé une association loi 1901 pour promouvoir des activités génératrices de liens et de bien-être pour la population. Les activités proposées représentent aussi des vecteurs de communication de proximité essentiels pour sensibiliser à la nature et respecter le bien-être animal.

Quelques exemples au programme d'Audrey :

- des balades au pas d'âne accompagnées pour les enfants, les familles, les personnes en situation de handicap, les écoles ;
- de la médiation animale en collaboration avec des centres d'éducation spécialisés pour enfants en difficultés, en particulier avec le Pôle autisme du Pays de Gex.

La Flânerie d'Audrey
BALADE AU PAS DE L'ÂNE
Gex - Ain

laflaneriedaudrey@gmail.com

@laflaneriedaudrey

Le festival de jeux LUDIDARX revient à Gex les 1er et 2 octobre 2022

Pour fêter la 10e édition du festival gratuit, l'association les DARX Fantastiques vous invite à jouer à l'espace Perdtemps, le samedi 1er octobre de 11h à 2h et le dimanche 2 octobre de 10h à 18h. Au programme : jeux (de société, en bois, de rôle, de cartes, de figurines, médiévaux ...), magie, trollball, tournois, et bien plus ! Ce festival gratuit est organisé depuis 2010 par Les DARX Fantastiques. Tous les publics sont les bienvenus dans ce festival familial, rendez-vous annuel des joueurs du Pays de Gex et des alentours.

Cette année, le public pourra retrouver la pyramide de jeux de société, des jeux géants, un espace dédié aux loisirs créatifs, un autre espace pour les tout-petits (6 ans et moins), une chasse aux images pour les enfants de 3 à 6 ans, une chasse au trésor pour ceux de 7 à 12 ans, une tombola dotée de nombreux lots ludiques et de loisirs, et des tournois du jeu « Happy City » (sur inscription). Des jeux en bois seront à disposition des petits et des grands à l'extérieur de la salle. Des créateurs de jeux non encore édités viendront également présenter leurs œuvres sur le nouvel Espace prototypes de jeux (de 11h à 18h). Cette offre déjà pléthorique sera encore accrue grâce à de nombreux partenaires :

- Fabrik T rêves présentera ses jeux de construction de planchettes en bois ;
- Mister Lemon effectuera des démonstrations de magie, ainsi que des ateliers d'initiation (sur inscription) et 4 spectacles de magie ;
- Ludikraken réalisera des initiations aux jeux de figurines, ainsi qu'aux jeux de cartes Pokémon et Magic, et organisera des tournois de cartes Magic et Pokémon (sur inscription) ;
- Les Chroniques d'Algaroth proposera en extérieur son arène de combat de jeu de rôle Grandeur Nature, du tir à l'arc, du trollball ainsi que des jeux médiévaux (entre 11h et 17h) ;
- Les éditeurs de jeux FK et Ludidarden présenteront chacun leurs jeux sur des stands dédiés ;
- Le magasin « La Contrebande de Jeux » permettra à chacun de faire ses emplettes pour repartir avec ses jeux coups de cœur en attendant la 11e édition. Le public pourra se restaurer grâce à plusieurs food-trucks, à un stand de petite restauration et à une buvette où seront notamment présentes les créations de la brasserie « L'Échappée Belle » de Grilly.

À propos de nous : L'association Les DARX Fantastiques, créée en 2008, organise tout au long de l'année des journées jeux (16h-23h) dès 3 ans, en famille, entre amis et avec buffet canadien à l'Espace de Vie Sociale de Ferney-Voltaire (Maison Saint-Pierre) ainsi que des soirées jeux (18h30- 1h) à la brasserie « L'Échappée Belle » de Grilly. Le mot « DARX » correspond aux initiales des fondateurs de l'association : Damien, Aziz, Romain et Xavier et « Fantastiques » est un clin d'œil aux super-héros de Marvel : « les Quatre Fantastiques ». **www.darxfantastiques.fr**

Twirling bâton La Gessienne

Après deux années de crise sanitaire sans compétition, le Club de Twirling Bâton peut être particulièrement fier et heureux des résultats de la saison 2022.

3 solistes se sont qualifiés pour la finale du Championnat de France :

• Soliste Junior National 2

Chloé Roche termine 6e sur 351 athlètes engagées début février 2022

La finale s'est tenue à St-Dié dans les Vosges le samedi 4 Juin.

• Solistes National 3

Benjamine : Rose Colletta Toitot termine 10e sur 487 benjamines N3 engagées début février.

Benjamin Masculin : Valentin Bineau devient vice-champion de France.

La finale s'est déroulée le 18 juin à Valence.

3 athlètes ont été sélectionnées par la Fédération française de Twirling Bâton pour participer à la coupe d'Europe qui s'est tenue à Blanes en Espagne du 5 au 10 juillet 2022.

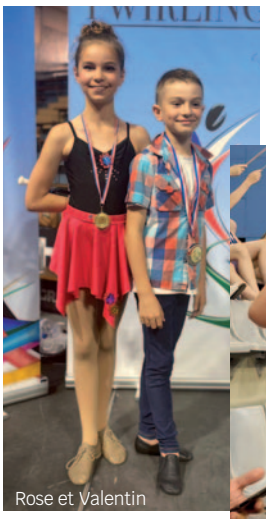
Rose et Valentin

• **Léane Boinon** a participé en soliste 1 bâton catégorie Élite et a gagné la médaille d'argent !

• **Chloé Roche**, **Lisa Favre** et **Alicia Auvinet** ont participé au sein d'un groupe artistique formé de 14 athlètes. Le regroupement s'est fait avec le Club voisin haut-savoyard « Danse Twirl Académia 74 ».
Les athlètes se sont classées 5e.

Félicitations aux athlètes ainsi qu'à leurs entraîneurs et membres du club pour ces remarquables résultats !

ZOOM sur le patrimoine communal

L'ORGUE

Les études de réhabilitation de l'orgue Merklin-Schütze de 1860 de l'église paroissiale avaient montré qu'il aurait fallu le reconstruire partiellement pour un coût important et un résultat peu satisfaisant. Cet orgue, qui fait partie du patrimoine communal, est resté à son emplacement mais sa partie supérieure a été démontée (et conservée) pour que la lumière de la rosace de l'église puisse filtrer.

Le nouvel orgue est d'occasion et en très bon état. Il vient de Geroldswil (canton de Zürich) et a été totalement financé par la ville à hauteur de 100 000 euros, démontage, transport et remontage compris. Après des travaux préparatoires de maçonnerie et d'électricité effectués en février dans la chapelle du Sacré Chœur, le nouvel orgue est arrivé en pièces détachées le 22 mars. Alain Ott, facteur d'orgues de la manufacture d'orgues genevoises, a été en charge de l'ensemble de l'opération et le travail de remontage s'est achevé le vendredi 1er avril. Des tuyaux ont été commandés à la manufacture d'orgues genevoise. Les réglages ont eu lieu entre le 15 et le 20 mai.

La cérémonie de bénédiction de l'orgue par le Père Stanislas a eu lieu le dimanche 5 juin 2022 et l'orgue a accompagné l'office pour la première fois sous les doigts et les pieds de Catherine Nivou, organiste, en présence entre autres de monsieur Ott et de l'exécutif municipal.

Caractéristiques

Le nouvel orgue de l'église Saint Pierre de Gex est de fabrication Metzler. Metzler Orgelbau est une entreprise de facteurs d'orgues fondée en 1890 et basée depuis 1933 à Dietikon, près de Zurich en Suisse. C'est l'un des plus importants fabricants du renouveau européen de l'orgue classique.

L'orgue date de 1987 ; il est conçu en chêne et équipé de 834 tuyaux (en bois ou en métal). Certains tuyaux sont en cerisier (de section carrée type flûte à bec avec un seul trou). Les supports en chêne sont brûlés pour éviter l'oxydation des tuyaux en étain et plomb et assurer aussi leur protection.

Un propulseur d'air comprimé est dissimulé dans un coffret en chêne capitonné pour assourdir le bruit.

LES ARCHIVES ANCIENNES

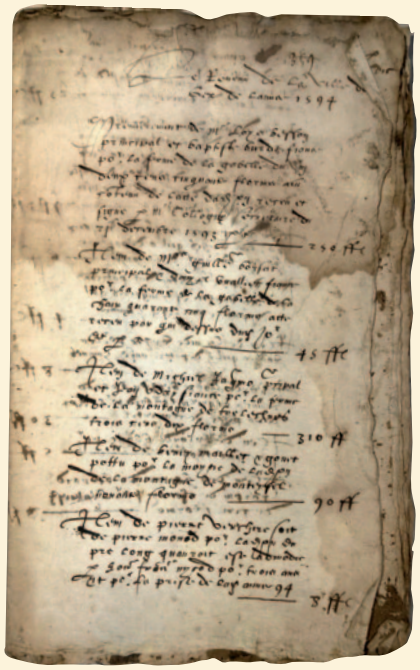

Une ville chargée d'histoire

La ville de Gex, capitale historique et centre politique du Pays de Gex, a conservé dans ses archives les traces de la vie quotidienne et des grands évènements marquant la ville et le Pays de Gex depuis la seigneurie de Gex et ce malgré l'incendie dévastateur de 1590.

Le document le plus ancien concerne une charte, datant de 1316, de Guillaume de Joinville, le seigneur de Gex, et de son épouse, Jeannette de Savoie, donnant la montagne de la Côte de l'Envers, avec ses pâturages et bois, à la bourgeoisie de la ville.

Dans les années 1980, la ville a bénéficié du travail considérable d'inventaire et de classement d'Alexandre Malgouverné, historien, à une époque où le traitement automatique de l'information balbutiait.

Une volonté de préserver et partager la mémoire

Il y a quelques années, d'importants travaux ont été réalisés dans l'hôtel de ville pour aménager un local archives offrant des conditions idéales de conservation pour les documents (dont un humidificateur et un contrôleur thermique et hygrométrique).

En 2021, sur proposition des Archives départementales de l'Ain et en collaboration avec les services, l'opération de mise en valeur des archives communales a commencé avec l'analyse du fonds ancien (du Moyen Âge à 1789) réalisée par un archiviste et historien. En avril 2022, des documents ont été sélectionnés en vue d'être confiés à des restaurateurs d'objets d'art. L'année 2022 est consacrée à l'analyse du fonds moderne (de 1790 à 1982).

Une phase de numérisation permettra de mettre en ligne les fonds ancien et moderne sur le site des Archives départementales de l'Ain. Ainsi, comme l'ont souhaité les élus depuis plusieurs mandats, les archives communales seront accessibles à tous : chercheurs, historiens, passionnés d'histoire, étudiants,...

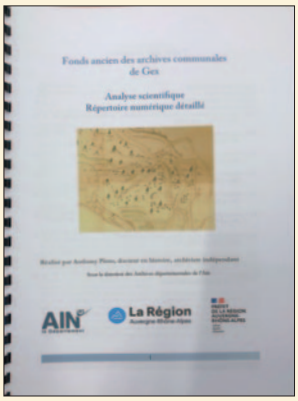

Une cérémonie officielle

Le lundi 13 juin dernier, Anthony PINTO, archiviste et historien, a officiellement remis à Patrice DUNAND, maire de Gex, l'inventaire des archives anciennes, en présence de la directrice des Archives départementales de l'Ain, de la chargée d'études documentaires au Ministère de la Culture, de Gérard PAOLI, vice-président au conseil départemental et maire honoraire, de monsieur RIETZMANN, responsable du service de gestion comptable aux finances publiques, d'historiens, d'élus et de responsables de la collectivité.

Une conférence d'intérêt patrimonial

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le **samedi 17 septembre 2022**, Monsieur Anthony PINTO, historien et archiviste en charge du projet, animera une conférence à la salle des fêtes de Gex présentant la richesse de documents communaux datant de la période 1306 - 1601.

GEX AVENIR

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Vous l'avez constaté dans le dossier de ce numéro, la protection de l'environnement est intégrée à la gestion des espaces verts de la commune. De manière plus générale, la Ville est pleinement investie sur la voie de la transition énergétique, comme les élus s'y étaient engagés en 2020. L'abandon des pesticides depuis plusieurs années, la récupération de l'eau de pluie, l'écopâturage, le choix de variétés de plantes plus résistantes et moins demandeuses d'eau et un programme de plantation d'arbres et d'arbustes renouvelé (le long de la piste cyclable de Mury, avenue F. Blanchard, à la ferme Crochat, rue Charpak, ou encore à la propriété Benoit Lison, la création de verger) sont des marqueurs importants de la gestion de nos espaces verts.

Dans le domaine de l'énergie, de conséquents projets sont en cours. À commencer par la production d'énergie solaire grâce à des ombrières qui seront installées sur les parkings de Chauvilly et du gymnase du Turet. Une convention a été signée avec le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) qui va porter les investissements. Les travaux devraient débuter au printemps 2023. Ainsi, 1 250 panneaux solaires seront posés à Chauvilly, pour une production électrique annuelle de 602 156 kWh, soit la consommation annuelle de 129 foyers. Au complexe sportif du Turet, ce seront 426 panneaux solaires qui produiront 203 026 kWh soit la consommation de 43 foyers. D'autres emplacements sont à l'étude.

La réduction de la consommation d'énergie dans nos bâtiments communaux est un autre grand chantier du mandat. En effet, entré en application en octobre 2019, le décret « éco-énergie tertiaire » impose aux secteurs privé et public une réduction de la consommation énergétique des bâtiments de plus de 1 000 m² à usage tertiaire. Un audit énergétique est donc nécessaire. Les analyses ont déjà commencé. De plus, la Ville a voulu intégrer à ces études tous les autres bâtiments communaux, inférieurs à 1 000 m², qui ne sont pas concernés par le décret. À cet effet, un économe de flux, recruté par le SIEA, a débuté sa mission en mai.

Concernant les mobilités, la piste cyclable de l'avenue des Alpes sera prolongée du rond-point de l'Aiglette au centre de secours. La signalétique sur la commune a été complétée pour donner une plus grande visibilité aux cyclistes et aux piétons là où des aménagements dédiés n'étaient pas possibles. Quant aux Lignes Urbaines Gessiennes (LUGE), elles connaissent un regain de fréquentation ces derniers mois. Par ailleurs, le parc de véhicules de la Ville est progressivement renouvelé avec des véhicules électriques.

L'environnement et la transition énergétique sont au centre de nos préoccupations. Nous continuerons à mener nos politiques dans la voie de la durabilité.

Très amicalement,

Jérémie Venarre
Pour Gex Avenir 2020

MIEUX VIVRE À GEX

Certains ont profité de l'été pour venir s'installer dans notre région ceci est pour eux le premier bulletin municipal et l'occasion d'un premier contact avec les institutions du secteur.

Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne chance dans le parcours du combattant du nouvel arrivant : inscription à la crèche, aux écoles, au périscolaire, trouver un médecin traitant, des activités pour les enfants, un logement abordable.

Cette région aux aspects de cocagne avec l'opportunité d'un emploi attractif dans un cadre magnifique, la proximité d'une offre culturelle importante et une diversité riche en expériences est malheureusement bien en retard en termes d'équipements publics, infrastructures routières ...

Nous militons depuis longtemps pour une prise en compte des besoins de la population et une anticipation qui jusque-là a fait défaut. C'est pour pallier ces faiblesses que notre programme proposait que notre ville devienne plus participative, plus protectrice de l'environnement, plus conviviale et plus sociale.

C'est dans cet esprit que nous avons formulé, entre autres, ces propositions à la majorité :

- *Procéder à une analyse collective des éléments du plan de relance à destination des mairies et de celui du programme Petites Villes de demain. Ceci dans le but de choisir les projets bénéficiant au mieux des mesures de ces deux initiatives gouvernementales puis maximiser leurs retombées sur les entreprises locales, les Gexois et les Gessiens. Refusée car l'on préfère suivre son programme et refuser les opportunités qui ne collent pas à celui-ci.*
- *Afin d'augmenter le nombre de logements abordables, engager une vraie démarche participative, notamment par un travail des commissions Logement et Urbanisme, pour définir ensemble les objectifs de notre ville en termes de quantités, types et lieux et, ensuite, les présenter à la population comme cela a été fait lors de l'élaboration du programme cœur de ville. Sans réponse.*
- *Travailler ensemble pour, par exemple, étudier comment les Baux Réels Solidaires pourraient faciliter l'accès aux logements abordables. Bottée en touche en renvoyant le problème vers d'autres acteurs. Ici encore, on escamote le rôle de moteur que la ville pourrait jouer.*

Ne pourrait-on pas espérer un changement de mentalité pour voir enfin une politique à la fois anticipatrice et opportuniste menée sur le territoire ?

Pour Mieux Vivre à Gex
Vincent Bocquet *(vincent.bocquet@ville-gex.fr)*
André Dubout *(andré.dubout@ville-gex.fr)*
Christine Garnier *(christine.garnier@ville-gex.fr)*
Guy Juillard *(guy.juillard@ville-gex.fr)*

Institutionnel

• **Dimanche 21 août à 11h**
Commémoration de la libération de Gex
Stèle Alexandre Reverchon
Rue des Vertes Campagnes.

• **Lundi 5 septembre à 18h30**
Le **Conseil municipal** se réunit à la salle des fêtes.
La séance est publique.
Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

Médical / santé

• **Fin de la collecte DASTRI**
La collecte itinérante DASTRI est remplacée par les points de collecte des pharmacies.
Pour les personnes en auto-traitement, les déchets piquants (seringues, aiguilles, stylos diabétiques) sont à trier dans une boîte jaune fournie en pharmacie.
La collecte itinérante DASTRI est remplacée par les points de collecte des pharmacies.

• **Lundi 22 août de 15h à 19h**
Don du sang de l'EFS à l'espace Perdtemps.
Les donneurs peuvent prendre RV via le site :
https ://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Associatif et culturel

• **Vendredi 5 août, dès 19h30**
Animation musicale estivale
avec « The Sweeties »
au camping municipal « Les Genêts »
organisation : service culturel
culturel@ville-gex.fr

• **Jeudi 18 août, dès 19h30**
Animation musicale estivale
Avec « Gem Duo »
aux Vertes Campagnes
organisation : service culturel
culturel@ville-gex.fr

• **Lundi 22 août, à 21h**
Cinéma en plein air
« Kaamelott » de et par Alexandre Astier
durée : 2h – sorti en juillet 2021
séance gratuite
au camping municipal
« Les Genêts »
En cas de météo défavorable, la séance se fera à l'espace Perdtemps.
www.cinegex.fr

• **Samedi 27 août de 9h30 à 14h**
Forum des associations
organisé par le service associations et sport à l'espace Perdtemps
Le rendez-vous pour découvrir la belle palette d'activités des associations gexoises, rencontrer les responsables, concrétiser des inscriptions pour la rentrée de septembre !

• **Samedi 27 août 16h - 22h**
ESTIV'AGEX
2e édition de l'évènement
17h-22h - Marché nocturne à l'espace Perdtemps. Concert de jazz avec « Double Dutch ».
16h-19h50 - Circuits d'animations en ville : danse contemporaine, musique africaine, jongleries et acrobaties, conte, magie, … (avec 2 horaires par site)
Buvette et foodtrucks.
En cas de météo défavorable, les animations se dérouleront à l'espace Perdtemps.

• **Samedi 3 et dimanche 4 septembre**
Concours de pétanque Michel Debiesse
organisé par la Pétanque Gessienne
au boulodrome de Perdtemps.
+ d'infos : petanque-gessienne@orange.fr
@Petanque-Gessienne - 06 82 78 31 88

• **Dimanche 4 septembre, 15h**
Course des garçons de café
Initiée et organisée par Sébastien Loué des Cocottes Gessiennes
Parcours de 2,3 km en ville.

• **Vendredi 9 septembre à 19h**
Saison culturelle 2022-2023
« This is not a love song" » Festival de la Bâtie, 46e édition :
Théâtre
avec un départ depuis la salle des fêtes pour une représentation au jardin de la Chenaillette.
culturel@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29

• **Samedi 10 septembre**
Soirée dansante années 80-90
avec paëlla au menu
organisée par le COS du personnel communal
à l'espace Perdtemps
+ d'infos : 06 86 40 72 88

• **Mercredi 14 septembre, de 18h à 20h**
« Peinture en poésie »

Vernissage de l'exposition et rencontre des artistes : Philippe Michel, peintre, et Christophe Court, poète, à la bibliothèque municipale Évasion.
Exposition libre d'accès jusqu'au 15 octobre aux heures d'ouverture au public de la bibliothèque.

• **Vendredi 16 septembre, 20h30**
Saison culturelle 2022-2023
« Jazz Pro Fusion »
quartet dirigé par Gilles Court
à la salle des fêtes
culturel@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29

• **Samedi 17 septembre, 17h**
Conférence 1306 - 1601
par monsieur Anthony PINTO
dans le cadre des journées du patrimoine
organisation : ville de Gex
à la salle des fêtes

• **Dimanche 18 septembre, de 9h à 17h**
Vide-greniers
dans le quartier Pré Journans
organisé par l'association « Chers Voisins Pays de Gex »
Maison des Projets 344 rue des Aulnes - Gex
06 31 25 16 66 - @chersvoisinspaysdegex

• **Dimanche 18 septembre**
Salon du Geek
Organisateur : société Tandem events
A l'espace Perdtemps

• **Vendredi 23 septembre**
3e édition de La Nuit est belle
Thème de l'édition : les économies d'énergie.
En lien avec les Assises européennes de la transition énergétique
organisée par le Grand Genève.

• **Du 23 au 25 septembre**
Salon de l'Habitat
organisé par Pays de Gex Promotion Animation
à l'espace Perdtemps
avec un stand de la Ville et du Groupe DUVAL
+ d'infos : https://www.gexpo.fr

• **Samedi 1er octobre, de 11h à 2h et dimanche 2 octobre, de 10h à 18h**
Festival de jeux LudiDARX
10e édition
tout public : adultes et enfants
à l'espace Perdtemps
Au programme : jeux (de société, en bois, de rôle, de cartes, de figurines, médiévaux ...), magie, trollball, tournois, et bien plus !
https://www.darxfantastiques.fr

Évènements sous réserve de modifications.

Gex pratique

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

› Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration sur rendez-vous

› Christian PELLÉ, 1er adjoint
Espaces publics, environnement et travaux
Permanence : Lundi de 9h à 10h30
Jeudi de 9h à 10h30
Sur rendez-vous : Lundi de 10h30 à 12h
Jeudi de 10h30 à 12h

› Dominique COURT, 2e adjoint
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 9h30 à 11h30

› Jérémie VENARRE, 3e adjoint
Communication et transition écologique
Sur rendez-vous : Mardi de 18h30 à 20h

› Véronique GILLET, 4e adjoint
Logement
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 11h

› Benoit CRUYPENNINCK, 5e adjoint
Économie locale
Sur rendez-vous : Lundi de 17h à 18h

› Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6e adjoint
Aménagement, mobilités, urbanisme
Sur rendez-vous : Jeudi de 9h à 17h

› Gérard IVANEZ, 7e adjoint
Actions éducatives et scolaires
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h

› Virginie ZELLER, 8e adjoint
Solidarités
Sur rendez-vous : Mardi de 9h à 11h30
Jeudi de 9h à 11h30

› Georges DESAY, 9e adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi de 17h à 19h

SERVICES & ORGANISMES

› Bibliothèque municipale Évasion
Ouverture au public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 15h à 18h30
Mercredi, samedi : de 10h à 11h30.
✆ 04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

› Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à St-Genis-Pouilly
Tous les mercredis, sur rendez-vous, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

› Centre communal d'action sociale
Mairie - 77 rue de l'Horloge - 01170 Gex
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h.

› Centre des Finances Publiques
10, place Gambetta - 01170 Gex
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, et sur RV, mardi et jeudi de 14h à 16h.

CIDFF PAYS DE GEX
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
- le 1er vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 10h à 13h : prendre RV au 04 50 41 35 86
- le 2e vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86 (pour info permanence à Bellegarde le matin de 9h à 12h)
- le 4e mardi de chaque mois
  - à St-Genis-Pouilly de 10h à 12h (pendant les mesures sanitaires prendre RV au 04 74 22 39 64)
  - au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86

› Cinéma Municipal « Le Patio »
51 Avenue de la Gare - 01170 Gex
✆ 04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

› Conseils Juridiques gratuits
(CIDF - CDAD - ADIL - avocat conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
✆ 04 50 41 35 86

› Déchetteries du Pays de Gex
- VERSONNEX (CD 15) : ✆ 04 50 42 74 74
- ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : ✆ 04 50 42 09 41
- PÉRON (Lotissement du Pré Muny) : ✆ 04 50 59 14 64
- ORNEX (ZAE de la Maladière)
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h
(17h de novembre à février)
le samedi de 8h30 à 18h
(17h de novembre à février) ;
le dimanche de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés.

› Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 Gex
✆ 04 50 40 76 60 - Fax 04 50 99 71 33

› La Poste
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h

› Mairie
77, rue de l'Horloge - BP 407
01174 Gex cedex
✆ 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.gex.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

› Maison des usagers Gessiens
2 guichets regroupés par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly - Technoparc
01630 St-Genis-Pouilly
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 17h

Déchets
✆ 04 50 40 95 00 (du lundi au vendredi)
www.monservicedechets.com

Eau & Assainissement
✆ 04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

› Espace France Services pour simplifier et améliorer l'accès des habitants aux services publics
- Avec ou sans rendez-vous, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et lundi et mardi de 14h à 18h.
- Sur rendez-vous uniquement (hors achat de titres de transports)
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 16h
135, rue de Genève - 01170 Gex
✆ 04 50 99 99 72
franceservices@paysdegexagglo.fr

› Mutualité Sociale Agricole
Salle des Arcades de 9h à 12h
3e jeudi, sur rendez-vous
✆ 04 74 45 99 00

› Office de Tourisme du Pays de Gex Agence de Gex
118, rue des Terreaux
✆ 04 50 28 09 16
contact@paysdegextourisme.com
Du lundi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 13h
Fermeture les jours fériés

› Piscine municipale
Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur www.gex.fr

› Point Justice
135 rue de Genève
Tél. : 04 50 41 35 86
Mail : pad@ccpg.fr

› Centre départemental de solidarité Pays de Gex
62, rue de Genève - St-Genis-Pouilly
Par téléphone 30 01 (prix d'un appel local)
Horaires - **Premier contact :**
Appelez le 30 01. Jusqu'à nouvel ordre, les accueils physiques se font exclusivement sur RV et si nécessaire.
Vous êtes déjà en relation avec nos services ?
Contactez directement le 04 50 42 12 65
Par courrier postal
Conseil départemental de l'Ain - Direction Générale Adjointe Solidarité
13, avenue de la Victoire - BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
ain.fr/solutions/services-sociaux

› Police municipale
Lundi et vendredi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
✆ 04 50 42 63 09

› Ressourcerie du Pays de Gex
290, rue de Perruet
ZA de la Maladière - 01210 Ornex
✆ 04 81 50 02 51
ressourceriepaysdegex@alfa3a.org
Pour donner ses objets et mobiliers en bon état et/ou pour les acheter ou réutiliser.

› RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)
Salle des Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4e mardi du mois, de 10h à 12h

› Sous-Préfecture Gex-Nantua
26, rue Charles Harent - BP 409
01170 Gex
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers :
Point d'Accès Numérique (aide aux démarches concernant les cartes grises)
✆ 04 50 41 51 51
Ouvertures des services au public : lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45.

URGENCE

Centre de soins immédiats
160, rue Marc Panissod à Gex
Appeler au préalable le **15**.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex
Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale.
Toujours appeler au préalable le Centre **15**. Consultations sur rendez-vous.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160, rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.
Le samedi de 12h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h

› Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou composez le **17**

› Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

› Pharmacies de garde : composez le **32 37**

› Pompiers : composez le **18**

MARCHÉ

Rue des Terreaux
Le samedi jusqu'à 12h30

État civil

Bienvenue à

Noa VIETTE PRATA	22.04.2002
Bérénice LAGER	27.04.2022
Octave PETIT	08.05.2022
Chloé BERNIGAUD MICHALAK	09.05.2022
Amar KULEMANI	15.05.2022
Maïwenn CLAVIEN MOURGUES	20.06.2022

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Céline VINCENT et Jérémie FUNK	20.05.2022
Laura NICOLLE et Quentin LAURENT	04.06.2022
Séverine BANCE et Stéphane HIEN	11.06.2022
Sarah FROMENT et Jérémy PESCHIERA	11.06.2022
Peggy JOCAILLE et Franck TEPPE	11.06.2022
Manon SEILLER et Benoît ARNAUD	17.06.2022
Anastasia SOLNYSHKINA et Pierre-Marie VERMERSCH	18.06.2022
Justine MONNOIRE et Alexandre TARANTINI	18.06.2022
Justine BOITEUX et Paul KOHOU	25.06.2022

Félicitations aux nouveaux pacsés

Charlie BOSC et Hippolyte PRATVIEL	20.05.2022
Marie-Christine NAVIZET et Thomas TWIEG	11.06.2022
Amandine COÏFFEY et Alexandre LEMPEREUR	13.06.2022
Marie-Claude JOCAILLE et Georges DESAY	18.06.2022
Coraline AILLARD et Florian TERVILLE	18.06.2022
Maelys DOUET et Anthony REI	30.06.2022

Condoléances aux familles de

Yvette GUYON veuve GRAND-CHAVIN	27.05.2022
Jacqueline MARINI	31.05.2022
Brigitte BEAULANT	04.06.2022
Raymond MONTÉSUIT	08.06.2022
Simone MARIA veuve TRESCAZES	19.06.2022

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX
04 50 42 63 00 - www.gex.fr - mairie@ville-gex.fr
Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint
Photos : Commission Communication
Comité de rédaction : Valérie ALEX, Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE
Mise en page, impression : COMIMPRESS - 01 Replonges
Tirage : 7 000 exemplaires
IMPRIM'VERT®